Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.47 Vœu en soutien au projet de Centre d'archives LGBTQ+ porté par le Collectif Archives LGBTQI.

Le Conseil de Paris,

Considérant que le devoir de mémoire de l'histoire LGBTQI+, du sida et des luttes féministes est primordial :

Considérant que les personnes LGBTQI+ et leurs combats font partie intégrante de notre histoire collective et que notre collectivité porte aussi bien en son nom propre comme représentante des Parisiennes et des Parisiens qu'en partenariat avec les associations qui composent le tissu associatif LGBTQI+ ;

Considérant l'importance de l'existence d'un tel lieu au regard des difficultés que rencontrent les personnes LGBTQI+, notamment la recrudescence de l'homophobie, de la lesbophobie, de la biphobie et de la transphobie ;

Considérant l'engagement fort de la Ville de Paris en faveur du monde associatif LGBTQI+, qui se traduit par l'augmentation des subventions aux associations depuis le début de la mandature ;

Considérant le travail important du Collectif Archives LGBTQI de rassemblement de documents emblématiques de l'histoire et de la culture LGBTQI+ en France et en particulier à Paris, qu'il s'agisse d'écrits, d'enregistrements, de photos ou d'objets, dont la nature et l'origine peuvent dépasser du cadre strict des documents que sont en mesure d'accueillir les archives publiques sans oublier le travail réalisé par ailleurs par les Archives et Recherches Culturelles Lesbiennes (ARCL) et l'Académie Gaie et Lesbienne :

Considérant que ces archives accumulées méritent d'être conservées, mises à disposition des historien-ne-s et chercheur-se-s et valorisées, notamment par des expositions, auprès du grand public, LGBTQI+ ou non, dans un lieu vivant, digne et fonctionnel à Paris ;

Considérant que ce projet d'intérêt général a été initié à Paris mais que son intérêt dépasse les frontières de notre ville ;

Considérant l'investissement des militantes et militants qui se battent depuis des années, bénévolement, pour mener à bien ce projet ;

Sur une proposition de l'exécutif,

Demande:

- Que la Ville de Paris identifie, en lien avec le Collectif Archives LGBTQI+. un espace adapté et pérenne au sein de son parc d'ici la fin de l'année 2021 ;

- Qu'à la Ville de Paris en lien avec le Collectif Archives LGBTQI+ et les associations concernées, de déterminer par une convention les meilleures modalités de mise à disposition de ce local afin que le centre d'archives puisse voir le jour le plus rapidement possible sous gestion autonome ;

- Que les adjoint-e-s concerné-e-s mobilisent la Région Île-de-France et l'État afin que ce projet puisse pleinement être financé et valorisé à la hauteur de son intérêt général.